



Mise à jour : 05/07/2022

RGPD : se mettre en conformité

Comprendre les impacts et enjeux du RGPD et mettre en place un plan d'action pour effectuer la mise en conformité nécessaire dans votre entreprise.

Durée : 8 heures

Organisation : en inter-entreprises, en présentiel

Prérequis : aucun

Méthode pédagogique : active, différenciée et expérientielle

Validation des acquis : évaluation continue

Maximum de participants : 6

Tarif : 500 € HT

Programme détaillé

1/ Comprendre le RGPD

- Définir les « Données à Caractère Personnel » et la nécessité de les protéger
- Objectif et périmètre du RGPD
- Les entreprises et les types de données concernés
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise
- Les impacts sur le système d'information de l'entreprise

2/ Comprendre les nouveaux principes de protection des données

- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen
- Les nouveaux droits pour les personnes concernées
- Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise
- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants
- Les nouvelles règles de gestion pour la Cybersécurité

3/ Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité

- La gouvernance des données, rôles et responsabilités
- La protection des données à caractère personnel
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions

Prochaine session

24 oct. 2022

Lieu : Colomiers (31770)

Objectifs

- Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD
- Identifier les impacts sur l'entreprise et son système d'information
- Préparer son plan d'action de mise en conformité

www.lesclesdelagestion.fr

Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin
07.68.40.08.95

nweckerlin@lesclesdelagestion.fr

